Termes de référence (TdR) pour les achats de prestations de services d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

CONFIDENTIAL

Mission d'accompagnement stratégique, technique et du renforcement des capacités de la délégation tunisienne aux négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) dans le cadre de l'après-COP31, de la COP32 et des réunions des Organes Subsidiaires (SB).	**Numéro du projet** **G-012041-002** **Numéro d'appel d'offres** **10051618**

0. Liste des sigles et abréviations 2

1. Contexte 3

2. Mission du contractant 4

3. Méthodologie d'intervention 5

5. Conception 11
 Conception technique et méthodologique 11
 Gestion de projet du contractant (1.6) 11

6. Concept de ressources humaines 12
 Direction de l'équipe 13
 Expert·e clé 1 14
 Expert·e clé 2 15

7. Consignes de calcul 16
 Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement 16
 Aspects de durabilité en matière de voyages 17

8. Consignes relatives au format de l'offre 19

0. Liste des sigles et abréviations

Conditions générales	Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
JE	jour(s) d'expert·e
TdR	termes de référence
CCNUCC	la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
COP	Conférence des Parties
SB	Réunions des Organes Subsidiaires (Subsidiary Bodies – SB)
AP	l'Accord de Paris
CMA	Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA)
CDN 3.0	Contribution Déterminée au niveau National
PNA	Plan National d'Adaptation
ETF	Cadre de transparence renforcé (Enhanced Transparency Framework)
GGA	Objectif mondial en matière d'adaptation (Global Goal on Adaptation)
AfGN	Groupe africain des négociateurs
ArGN	Groupe arabe des négociateurs
PAGECTE	Projet d'Appui à la Gouvernance Environnementale et Climatique pour une Transition Écologique en Tunisie
BMZ	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
PEReN	Le pôle prioritaire « Environnement et Ressources Naturelles » de la GIZ Tunisie
NCQG	Nouvel objectif collectif quantifié
ITMOs	Transferts internationaux de résultats d'atténuation
BTR	Rapports Biennaux de Transparence
MRV	Suivi, rapportage et vérification
JP	Jour/Personne

1. Contexte

La Tunisie est engagée dans un processus de renforcement de sa gouvernance climatique afin de répondre aux défis croissants liés aux changements climatiques, tout en honorant ses engagements internationaux dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris. À ce titre, le pays participe activement aux travaux de la Conférence des Parties (COP), de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA) ainsi qu'aux réunions des Organes subsidiaires (Subsidiary Bodies – SB), qui constituent les principales instances de négociation des politiques et mécanismes internationaux relatifs au climat.

Ces négociations revêtent une importance stratégique pour la Tunisie, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de sa troisième Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0), de l'élaboration du Plan National d'Adaptation (PNA), du déploiement du Cadre de transparence renforcé (Enhanced Transparency Framework – ETF), ainsi que du développement de nouveaux mécanismes de financement climatique, de l'opérationnalisation de l'Article 6 de l'Accord de Paris, de l'Objectif mondial en matière d'adaptation (Global Goal on Adaptation – GGA) et des travaux relatifs à la transition juste. La participation active et éclairée de la délégation tunisienne à ces processus est essentielle afin de défendre les priorités nationales, de contribuer aux positions des groupes de négociation auxquels la Tunisie appartient, notamment le Groupe africain et le Groupe arabe, et de saisir les opportunités offertes par les nouveaux mécanismes internationaux.

Au cours des dernières années, la Tunisie a renforcé sa participation aux négociations climatiques internationales grâce à l'implication croissante de représentants des différentes institutions nationales et à l'intégration progressive d'une nouvelle génération de négociateurs. Cette dynamique nécessite néanmoins un accompagnement technique et stratégique continu afin de consolider les capacités nationales, de renforcer la coordination entre les membres de la délégation, d'assurer la continuité institutionnelle entre les différentes sessions de négociation et de développer progressivement une capacité nationale autonome de négociation climatique.

Dans ce contexte, l'Union européenne finance le « Programme d'appui à l'action environnementale en Tunisie (Tunisie Verte et Durable) », qui vise à renforcer l'action environnementale et climatique du pays en accompagnant les réformes institutionnelles, réglementaires et techniques nécessaires à la transition écologique. Parmi les composantes de ce programme figure le « Projet d'Appui à la Gouvernance Environnementale et Climatique pour une Transition Écologique en Tunisie » (PAGECTE), cofinancé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Le projet PAGECTE s'inscrit dans le pôle prioritaire « Environnement et Ressources Naturelles » (PEReN) de la GIZ Tunisie et contribue au renforcement de la gouvernance environnementale et climatique, à l'amélioration des cadres institutionnels et réglementaires ainsi qu'à la mise en œuvre des engagements internationaux de la Tunisie en matière d'environnement et de climat. À travers ses activités, le projet accompagne notamment le ministère de l'Environnement dans le renforcement de ses capacités techniques et institutionnelles, y compris dans le domaine des négociations internationales sur le climat.

Dans la perspective de l'après-COP31 (capitalisation des résultats de la 31e Conférence des Parties), de la « 32e Conférence des Parties (COP32) » ainsi que des prochaines réunions des Organes subsidiaires (SB), le Ministère de l'Environnement, avec l'appui du projet PAGECTE, souhaite renforcer la préparation, l'accompagnement stratégique et la

capitalisation des travaux de la délégation tunisienne. Cette démarche vise à améliorer l'efficacité de la participation de la Tunisie aux négociations internationales, à renforcer les compétences des négociateurs, à assurer un meilleur suivi des dossiers prioritaires de la CCNUCC et à favoriser le transfert de connaissances entre les différentes générations de négociateurs, en accordant une attention particulière à l'intégration et à l'accompagnement des jeunes négociateurs tunisiens.

À cette fin, il est prévu de recruter un « bureau de conseil spécialisé dans les négociations climatiques internationales, les politiques climatiques et le renforcement des capacités », chargé d'assurer un accompagnement stratégique, technique et méthodologique de la délégation tunisienne avant, pendant et après les différentes sessions de négociation de la CCNUCC. La mission couvrira notamment la préparation des négociations, l'appui aux positions nationales, l'assistance durant les conférences, la capitalisation des résultats, le développement des capacités des négociateurs, notamment des jeunes négociateurs, ainsi que l'appui à l'organisation d'événements parallèles et d'activités de visibilité lorsque cela est pertinent. La mission couvrira aussi un appui et une veille stratégique sur le financement des projets climatiques et des opportunités de coopération internationale.

2. Mission du contractant

Le contractant est responsable de la fourniture des prestations suivantes :

- Assurer un appui stratégique, technique et méthodologique à la délégation tunisienne en vue de sa participation aux négociations de la CCNUCC, notamment dans le cadre de l'après-COP31, de la COP32 et des réunions des Organes subsidiaires (SB).
- Préparer la délégation tunisienne en amont de chaque session de négociation à travers l'analyse des enjeux, l'identification des priorités nationales, l'élaboration de notes techniques, l'organisation d'ateliers de préparation et le renforcement des capacités des négociateurs.
- Accompagner la délégation durant les sessions de négociation en assurant un suivi quotidien des travaux, l'analyse des textes et des décisions en discussion, la préparation de notes de synthèse et l'appui à la formulation des positions et interventions de la délégation.
- Assurer la capitalisation des résultats de chaque session de négociation, en produisant des rapports analytiques, des notes de retour d'expérience et des recommandations stratégiques pour la préparation des sessions ultérieures.
- Appuyer la préparation, l'organisation et la valorisation des événements parallèles (side events), des réunions bilatérales et des autres activités de visibilité portées par la Tunisie dans le cadre des conférences de la CCNUCC.
- Assurer, tout au long de la mission, une veille stratégique sur l'évolution des négociations internationales relatives au climat, les nouvelles décisions de la CCNUCC, les initiatives internationales pertinentes ainsi que les enjeux émergents susceptibles d'avoir un impact sur les priorités nationales.
- Réaliser une veille permanente sur les opportunités de financement climatique international, notamment celles liées aux fonds multilatéraux, aux initiatives bilatérales, aux banques multilatérales de développement, aux partenariats internationaux et aux nouveaux mécanismes financiers découlant de l'Accord de Paris, afin d'identifier les opportunités pertinentes pour la Tunisie.
- Réaliser une veille stratégique sur les opportunités de coopération internationale en matière de climat, notamment les partenariats techniques, les initiatives internationales, les plateformes de coopération, les programmes de renforcement des capacités et les mécanismes de coopération prévus dans le cadre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris.

- Contribuer au renforcement durable des capacités nationales de négociation climatique, à la capitalisation des connaissances et au transfert de compétences au profit des différentes institutions membres de la délégation tunisienne, dans une perspective de développement progressif d'une capacité nationale autonome de négociation.
- Accompagner l'intégration des jeunes négociateurs tunisiens au sein de la délégation, à travers un programme dédié de formation et d'accompagnement, leur participation encadrée aux travaux de préparation et aux sessions de négociation et leur implication progressive dans le suivi des thématiques prioritaires.

3. Méthodologie d'intervention

La mission sera mise en œuvre selon une approche intégrée couvrant l'ensemble du cycle des négociations de la CCNUCC, avant, pendant et après chaque Conférence des Parties (COP) et réunion des Organes subsidiaires (SB).

Elle s'articulera autour des axes d'intervention suivants :

Axe 1. Préparation stratégique des négociations

Le contractant accompagnera la préparation des différentes sessions de négociation à travers l'analyse des enjeux, la préparation des positions nationales, l'élaboration de notes techniques et stratégiques, ainsi que l'organisation de réunions de coordination et d'ateliers de préparation destinés aux membres de la délégation tunisienne. Des ateliers/réunions en présentiel et/ou en ligne sont à prévoir.

Livrables :
- Rapport de préparation de chaque COP/SB ;
- Notes stratégiques et fiches thématiques ;
- Supports de formation et comptes rendus des ateliers préparatoires ;
- Présentations à fournir pour chaque atelier/réunion de préparation.

Axe 2. Accompagnement des négociations

Le contractant assurera un accompagnement technique et stratégique de la délégation durant les sessions de négociation, notamment par le suivi des discussions, l'analyse des textes de négociation, l'animation de réunions quotidiennes de coordination et l'appui à la préparation des interventions et des positions nationales.

Livrables :
- Bulletins quotidiens de suivi des négociations ;
- Notes d'analyse et de synthèse ;
- Rapport de fin de session.

Axe 3. Capitalisation et suivi

À l'issue de chaque session, le contractant analysera les résultats des négociations, identifiera leurs implications pour la Tunisie et animera des réunions ou ateliers de restitution afin de préparer les étapes suivantes du processus de négociation.

Livrables :
- Rapport analytique post-session;
- Note de recommandations ;
- Rapport des ateliers de restitution.

Axe 4. Veille stratégique

Le contractant assurera une veille continue sur l'évolution des négociations climatiques internationales, les opportunités de financement climatique et les initiatives de coopération internationale présentant un intérêt pour la Tunisie. Cette veille alimentera régulièrement le ministère de l'Environnement et la GIZ afin d'anticiper les évolutions des processus de la CCNUCC et de saisir les opportunités de partenariat et de mobilisation des ressources.

Livrables :
- Bulletin périodique de veille stratégique ;
- Notes d'alerte et d'opportunité ;
- Cartographie actualisée des opportunités de financement climatique et de coopération internationale.

Axe 5. Renforcement des capacités

Le contractant mettra en œuvre un programme continu de renforcement des capacités visant à consolider les compétences techniques et stratégiques des membres de la délégation, à favoriser le transfert de connaissances et à contribuer au développement progressif d'une capacité nationale autonome de négociation climatique.
Une attention particulière sera accordée aux jeunes négociateurs. Le contractant mettra en place un programme d'accompagnement dédié comprenant notamment : (i) l'identification, en concertation avec le ministère de l'Environnement, des thématiques de suivi des jeunes négociateurs ; (ii) un parcours de formation adapté (fondamentaux de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, techniques de négociation, rédaction de positions) ; (iii) leur participation encadrée aux réunions de préparation, aux simulations de négociation et, selon les possibilités de la délégation, aux sessions SB/COP ; (iv) le suivi et l'évaluation de leur progression.

Livrables :

- Plan de renforcement des capacités ;
- Modules et supports de formation ;
- Guide ou manuel du négociateur ;
- Rapport de suivi et d'évaluation de la progression des jeunes négociateurs ;
- Rapport de mise en œuvre des activités de renforcement des capacités.

Axe 6. Appui à la communication et à la visibilité

Le contractant accompagnera la préparation et la valorisation de la participation de la Tunisie aux conférences de la CCNUCC, notamment à travers l'appui à l'organisation des événements parallèles, des réunions bilatérales et des activités de communication et de visibilité. Il assure la préparation du concept de l'événement, la mobilisation des intervenants, la facilitation et la communication sur place.

Livrables :
- Notes conceptuelles et programmes des événements ;
- Supports de communication ;
- Rapport de mise en œuvre des activités de visibilité.

Le tableau suivant résume l'intervention du contractant :

Axe	Activités principales	Livrables	Échéance
Préparation	Ateliers, notes, simulations	Dossier de préparation	Avant chaque COP/SB
Accompagnement	Briefings, analyses, réunions	Bulletins quotidiens	Pendant chaque COP/SB
Capitalisation	Débriefings, rapports	Rapport post-session	Après chaque session
Veille stratégique	Financement, coopération, négociations	Bulletin mensuel + notes d'alerte	En continu
Renforcement des capacités	Formations, manuel, accompagnement des jeunes négociateurs	Manuel, modules, plan de formation, suivi des jeunes négociateurs	Tout au long de la mission
Communication	Side events, réunions bilatérales	Kit de communication, rapport de visibilité	Selon le calendrier des conférences

4. Thématiques prioritaires et veille stratégique (à titre indicatif)

Dans le cadre de la présente mission, le contractant sera amené à suivre, analyser et accompagner les négociations portant notamment sur les thématiques prioritaires de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, en cohérence avec les priorités nationales de la Tunisie. À titre indicatif et sans que cette liste soit exhaustive, les principaux domaines d'intervention pourront comprendre :

- Les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et leur mise en œuvre ;
- Le Plan National d'Adaptation (PNA) et les négociations relatives à l'Objectif mondial en matière d'adaptation (Global Goal on Adaptation – GGA) ;
- Le financement climatique, y compris le Nouvel objectif collectif quantifié (NCQG), les mécanismes financiers de la CCNUCC et les fonds climat ;
- Les mécanismes de coopération prévus à l'Article 6 de l'Accord de Paris, y compris les marchés carbone et les transferts internationaux de résultats d'atténuation (ITMOs) ;
- Le Cadre de transparence renforcé ETF, les Rapports Biennaux de Transparence (BTR) et les exigences de suivi, rapportage et vérification (MRV) ;
- Les programmes de travail sur l'atténuation, la transition juste, les pertes et préjudices, le bilan mondial (Global Stocktake), le renforcement des capacités, le transfert de technologies ainsi que toute autre thématique inscrite à l'ordre du jour des négociations de la CCNUCC.

Dans le cadre de la veille stratégique, le contractant assurera également un suivi continu des opportunités susceptibles de contribuer à la mobilisation de ressources, au développement de partenariats et au renforcement de la coopération internationale. Cette veille portera notamment, à titre indicatif, sur:

- Les opportunités de financement offertes par les mécanismes financiers de la CCNUCC, les fonds multilatéraux pour le climat, les banques multilatérales de développement et les partenaires bilatéraux ;
- Les nouveaux appels à propositions, initiatives internationales, partenariats et programmes de coopération en matière de climat, d'adaptation, d'atténuation, de transparence, de transition juste et de marchés carbone ;
- Les initiatives portées par les organisations internationales, les coalitions, les plateformes de coopération et les réseaux de négociation susceptibles de présenter un intérêt stratégique pour la Tunisie ;
- Les possibilités de coopération technique, de renforcement des capacités, de partage d'expériences et de développement de projets en lien avec les priorités nationales en matière de climat.

Le contractant pourra proposer, en concertation avec le ministère de l'Environnement et la GIZ, toute autre thématique ou opportunité jugée pertinente au regard de l'évolution de l'agenda international des négociations climatiques et des priorités nationales.

Pendant la durée du contrat, des jalons devront être atteints comme indiqué dans le tableau ci-après :

Jalons, étapes du processus, prestations partielles et livrables

Jalons / Étapes du processus	Prestations partielles	Jours d'expert·e·s prévus	Livrables	Date / Période	Lieu	Responsable
1. Démarrage de la mission	Réunion de lancement, compréhension des besoins, validation de la méthodologie et du calendrier d'intervention	4	Rapport de démarrage, méthodologie détaillée et plan de travail	Au démarrage de la mission	Tunis / En ligne	Contractant, Ministère de l'Environnement, GIZ
2. Capitalisation COP31	Analyse des résultats, restitution et préparation des suites	3	Rapport de capitalisation COP31, atelier de restitution, feuille de route actualisée	Après la COP31	Tunis / En ligne	Contractant

Jalons / Étapes du processus	Prestations partielles	Jours d'expert·e·s prévus	Livrables	Date / Période	Lieu	Responsable
3. Préparation des réunions SB	Actualisation des analyses, ateliers préparatoires et renforcement des capacités	7	Dossier de préparation SB et rapport d'atelier	Avant chaque réunion SB	Tunis	Contractant
4. Accompagnement des réunions SB	Appui technique durant les négociations, suivi des textes et réunions de coordination	14	Bulletins de suivi et rapport de participation SB	Durant chaque réunion SB	Bonn (ou lieu de la session)	Contractant
5. Capitalisation des réunions SB	Débriefing, analyse des résultats et recommandations	3	Rapport de capitalisation SB	Après chaque réunion SB	Tunis / En ligne	Contractant
6. Préparation de la COP32	Mise à jour des positions nationales, ateliers préparatoires et préparation des événements parallèles	9	Dossier de préparation COP32 et rapport d'atelier	Avant la COP32	Tunis	Contractant
7. Accompagnement de la COP32	Assistance technique durant les négociations, suivi quotidien, appui aux réunions bilatérales et aux side events	18	Bulletins quotidiens, notes stratégiques, rapport de participation COP32	Durant la COP32	Sur le lieu de la COP32	Contractant

Jalons / Étapes du processus	Prestations partielles	Jours d'expert·e·s prévus	Livrables	Date / Période	Lieu	Responsable
8. Capitalisation finale	Analyse des résultats du cycle après-COP31 – SB – COP32, recommandations et clôture de la mission	4	Rapport final de mission, feuille de route stratégique et atelier de clôture	À la fin de la mission	Tunis	Contractant
9. Veille stratégique (activité transversale)	Veille continue sur les négociations, les opportunités de financement climatique, les initiatives de coopération internationale et les partenariats stratégiques	22	Bulletins périodiques de veille, notes d'opportunité, notes d'alerte stratégique et cartographie des opportunités	Tout au long de la mission	À distance	Contractant
10. Renforcement des capacités (activité transversale)	Organisation de formations, ateliers, coaching et appui méthodologique aux négociateurs	11	Supports de formation, rapports d'ateliers, manuel du négociateur (le cas échéant) et évaluation des capacités	Tout au long de la mission	Tunis / En ligne	Contractant
11. Accompagnement des jeunes négociateurs (activité transversale)	Identification des thématiques de suivi des jeunes négociateurs, parcours de formation dédié et participation encadrée aux travaux de préparation et aux sessions	20	Supports de formation, plans de suivi thématique et rapport de suivi et d'évaluation de la progression des jeunes négociateurs	Tout au long de la mission	Tunis / En ligne / Lieu des sessions	Contractant, Ministère de l'Environnement

Durée de la mission : du **07/12/2026 au 30/12/2027.**

5. Conception

Le soumissionnaire doit montrer dans son offre *comment* les prestations mentionnées au chapitre 2 (Mission du contractant) peuvent être fournies, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences méthodologiques (conception technique et méthodologique). Le soumissionnaire doit en outre décrire de quelle manière sera organisée la gestion du projet pour la fourniture de prestations.

Conception technique et méthodologique

Stratégie (1.1) : le soumissionnaire doit aborder les tâches lui incombant en se plaçant dans le contexte des objectifs des prestations faisant l'objet de l'appel d'offres (cf. chapitre 1 « Contexte ») (1.1.1). Ensuite, le soumissionnaire présente et justifie la stratégie explicite qu'il entend mettre en œuvre pour fournir les prestations dont il assume la responsabilité (cf. chapitre 2 « Mission du contractant ») (1.1.2).

Le soumissionnaire doit présenter les acteurs importants pour les prestations dont il aura la responsabilité et décrire la **coopération (1.2)** avec ces acteurs.

Le soumissionnaire doit présenter et expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour **piloter** les mesures avec les partenaires du projet (1.3.1) ainsi que sa contribution au **suivi des résultats** (1.3.2).

Le soumissionnaire doit décrire les **processus** essentiels des prestations dont il aura la responsabilité et établir un **plan d'opérations** ou un planning d'exécution (1.4.1) montrant comment les prestations définies au chapitre 2 (Mission du contractant) seront fournies. Dans ce contexte, il lui est demandé de décrire notamment les étapes de travail nécessaires et de prendre le cas échéant en compte les jalons et les **contributions** d'autres acteurs (prestations de partenaires) conformément au chapitre 2 « Mission du contractant » (1.4.2).

Le soumissionnaire doit décrire au point **« Apprentissage et innovation »** comment il entend contribuer à la gestion des connaissances du partenaire (1.5.1) et de la GIZ et encourager les effets de mise à l'échelle (1.5.2).

Gestion de projet du contractant (1.6)

Le soumissionnaire doit expliquer **l'approche et la démarche** qu'il entend adopter pour la coordination de ses activités avec le projet de la GIZ. Il doit notamment indiquer les exigences en matière de gestion de projets figurant au chapitre 2 « Mission du contractant » (1.6.1).

Le soumissionnaire doit établir et expliquer un **planning d'affectation du personnel** pour l'ensemble du personnel spécialisé qu'il prévoit de mettre en place ; ce planning devra illustrer les durées d'intervention (périodes et jours d'expert·e) et les lieux d'intervention des différents membres de l'équipe et les affecter aux étapes mentionnées dans le planning d'exécution (1.6.2).

Le soumissionnaire doit décrire son concept de soutien technique. Le lot standard de soutien technique inclut les prestations ci-dessous, lesquelles doivent être intégrées dans les taux des honoraires du personnel proposé à titre de charges accessoires de personnel, conformément au point 3.1 des Conditions générales de la GIZ (1.6.3):

• contrôle des prestations ;

• pilotage en vue de l'adaptation à l'évolution des conditions d'ensemble ;

• garantie de la circulation de l'information entre le contractant et la GIZ ;

• responsabilité du contractant pour ses expert·e·s ;

• gestion de l'exécution du marché axée sur les processus ;

• gestion administrative du projet

6. Concept de ressources humaines

Le soumissionnaire doit proposer des personnels pour les postes mentionnés ci-après et décrits en termes de tâches et de qualifications et joindre les curriculums vitæ correspondants (cf. chapitre 8).

Estimation indicative de l'effort

L'estimation ci-dessous est fournie à titre indicatif afin de permettre aux soumissionnaires d'apprécier l'ordre de grandeur de la mission. Les soumissionnaires restent libres de proposer une organisation différente, sous réserve de démontrer qu'elle permet d'atteindre les résultats attendus.

Axe d'intervention	Chef(fe) de mission	Expert·e clé 1	Expert·e clé 2	Total (JP)
1. Préparation stratégique (SB, COP32)	10	6	4	20
2. Accompagnement des négociations (SB, COP32)	10	6	4	20
3. Capitalisation et suivi (après-COP31, SB, COP32)	5	3	2	10
4. Veille stratégique (négociations, financement climatique et coopération internationale)	6	4	12	22
5. Renforcement des capacités	5	4	2	11
6. Communication, visibilité et appui aux événements	4	2	6	12
7. Accompagnement des jeunes négociateurs	8	7	5	20
Total estimatif	48	32	35	115

Composition de l'équipe

Chef(fe) de mission – Expert(e) senior en négociations climatiques internationales (48 JP)

Responsable de la coordination générale de la mission, du dialogue avec le Ministère de l'Environnement et la GIZ, de la supervision de l'équipe, de l'assurance qualité des livrables et de l'accompagnement stratégique de la délégation.

Expert·e clé 1 – Expert(e) en politiques climatiques et négociations internationales (32 JP)

Responsable de l'analyse technique des dossiers de négociation, de la préparation des notes thématiques, de l'appui aux négociateurs, de la capitalisation des résultats et des activités de renforcement des capacités, y compris l'accompagnement des jeunes négociateurs.

Expert·e clé 2 – Expert(e) en financement climatique, coopération internationale et veille stratégique (35 JP)

Responsable de la veille stratégique, de l'identification des opportunités de financement et de coopération, de l'appui aux activités de communication et de visibilité ainsi que du suivi des partenariats internationaux.

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le total maximal de points dans le cadre de l'évaluation technique.

Direction de l'équipe

Tâches de la direction de l'équipe

- Responsabilité globale pour les lots de prestations de conseil fournies par le contractant (qualité et respect des délais)
- Coordination et garantie de la communication avec la GIZ, les partenaires et les autres parties prenantes du projet
- Gestion du personnel, notamment identification des besoins en missions de courte durée dans le cadre du budget disponible, planification et pilotage des interventions et encadrement des expert·e·s locaux·ales et internationaux·ales en mission de courte durée
- Établissement régulier de rapports dans les délais requis

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- Formation (2.1.1) : Diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) en droit, relations internationales, sciences politiques, économie, environnement, changement climatique ou toute autre discipline pertinente en lien avec la mission
- Langue (2.1.2) : connaissances de niveau C1 en français (5 points) et de niveau C1 en anglais (5 points)
- Expérience professionnelle générale (2.1.3) : **15 années** d'expérience professionnelle dans les domaines des politiques climatiques, de l'environnement, des négociations internationales ou de la coopération internationale.
- Expérience professionnelle spécifique (2.1.4) : **9 années** d'expérience dans les négociations internationales relatives à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et à l'Accord de Paris (5 points), incluant une expérience confirmée dans la préparation et/ou l'accompagnement de délégations nationales lors des Conférences des Parties (COP) et des réunions des Organes subsidiaires (SB) (5 points).
- Expérience de direction / de management (2.1.5) : **8 années** d'expérience en qualité de chef(fe) d'équipe, directeur(trice) de projet ou responsable technique de missions d'assistance technique financées par des bailleurs de fonds internationaux.
- Expérience régionale (2.1.6) : **8 années** d'expérience dans des projets menés en Afrique et/ou dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) (5 points), dont **3 années** d'expérience en Tunisie ou dans des projets en appui aux institutions tunisiennes (5 points).

- Expérience de la coopération au développement (2.1.7) : **9 années** d'expérience dans des projets financés par des partenaires techniques et financiers internationaux (GIZ, Union européenne, BMZ, Banque mondiale, PNUD, GCF, Banque africaine de développement ou autres bailleurs internationaux).

Expert·e clé 1

Tâches de l'expert·e clé 1

- Appuyer la préparation technique de la délégation tunisienne en amont des COP et des réunions des Organes subsidiaires (SB), notamment par l'analyse des documents de négociation et la préparation de notes techniques et stratégiques.
- Assurer le suivi et l'analyse des négociations internationales relatives à la CCNUCC et à l'Accord de Paris sur les thématiques prioritaires de la Tunisie.
- Contribuer à l'élaboration des positions nationales, des éléments de langage, des notes de synthèse et des rapports techniques.
- Appuyer l'organisation et l'animation des ateliers de préparation, des formations et des réunions de coordination avec les membres de la délégation.
- Appuyer la formation et l'accompagnement des jeunes négociateurs sur leurs thématiques de suivi ainsi que leur intégration progressive dans les travaux de la délégation.
- Participer à l'accompagnement technique de la délégation durant les sessions de négociation et contribuer aux activités de capitalisation et de transfert des connaissances.

Qualifications de l'expert·e clé 1

- Formation (2.2.1) : Diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) en environnement, changement climatique, politiques publiques, économie, relations internationales, ingénierie ou toute autre discipline pertinente en lien avec la mission.
- Langue (2.2.2) : connaissances de niveau C1 en français (5 points) et de niveau C2 en anglais (5 points)

- Expérience professionnelle générale (2.2.3) : **5 années** d'expérience professionnelle dans les domaines des politiques climatiques, de l'environnement, des négociations internationales ou du développement durable.
- Expérience professionnelle spécifique (2.2.4) : **5 années** d'expérience dans les négociations de la CCNUCC et de l'Accord de Paris ou dans l'appui technique à des délégations nationales, incluant une expérience dans plusieurs Conférences des Parties (COP) et/ou réunions des Organes subsidiaires (SB) (5 points). 5 années d'expérience dans les thématiques relatives à l'adaptation, à l'atténuation, au financement climatique, au cadre de transparence renforcé (ETF), à l'Article 6, au bilan mondial (Global Stocktake) et à la transition juste (5 points).
- Expérience de direction / de management (2.2.5) : **2 années** d'expérience dans la coordination technique de missions, de groupes de travail ou d'équipes d'experts.
- Expérience régionale (2.2.6) : **5 années** d'expérience dans des projets mis en œuvre en Afrique et/ou dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) (5 points), dont une expérience en Tunisie (5 points).
- Expérience de la coopération au développement (2.2.7) : **5 années** d'expérience dans des projets financés par des partenaires techniques et financiers internationaux (GIZ, Union européenne, BMZ, PNUD, Banque mondiale, Banque africaine de développement, GCF ou autres).
- Divers (2.2.8) : **2 projets de référence** portant sur les mécanismes institutionnels de la CCNUCC et de l'Accord de Paris (4 points) ; **2 projets de référence** portant sur

l'élaboration de notes d'analyse, de rapports techniques et de supports de formation en français et/ou en anglais (3 points) ; **2 projets de référence** dans l'animation d'ateliers, de formations ou de processus participatifs avec des institutions publiques et des partenaires internationaux, y compris auprès de jeunes négociateurs ou de jeunes professionnels (3 points).

Compétences relationnelles des membres de l'équipe

Outre leurs qualifications techniques, les membres de l'équipe doivent aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'initiative
- Aptitude à communiquer
- Compétences socioculturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- Esprit interdisciplinaire

Le soumissionnaire doit affecter les expert·e·s en mission de courte durée objet de l'offre aux différentes tâches en fonction de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire.

Expert·e clé 2

Tâches de l'expert·e clé 2

- Assurer une veille stratégique continue sur les évolutions des négociations climatiques internationales, les initiatives internationales, les partenariats et les opportunités de coopération en lien avec les priorités de la Tunisie.
- Identifier, analyser et diffuser les opportunités de financement climatique, notamment celles offertes par les mécanismes financiers de la CCNUCC, les fonds multilatéraux, les institutions financières internationales et les partenaires bilatéraux.
- Appuyer la préparation des notes de veille, des notes d'opportunité, des analyses stratégiques et des recommandations destinées au ministère de l'Environnement et à la GIZ.
- Contribuer à la préparation des réunions bilatérales, des événements parallèles (side events) et des activités de communication et de visibilité organisés dans le cadre des COP et des réunions des Organes subsidiaires (SB).
- Appuyer la capitalisation des résultats de la mission et contribuer au renforcement des capacités des institutions nationales sur les questions de financement climatique et de coopération internationale.

Qualifications de l'expert·e clé 2

- Formation (2.3.1) : Diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) en économie, finance, relations internationales, développement durable, changement climatique, politiques publiques ou toute autre discipline pertinente en lien avec la mission.
- Langue (2.3.2) : connaissances de niveau C1 en français (5 points) et de niveau C2 en anglais (5 points)
- Expérience professionnelle générale (2.3.3) : **8 années** d'expérience professionnelle dans les domaines du financement climatique, de la coopération internationale, des politiques climatiques ou du développement durable.

- Expérience professionnelle spécifique (2.3.4) : **5 années** d'expérience dans le financement climatique international, la mobilisation de ressources, la coopération internationale ou l'accompagnement de gouvernements dans le cadre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris (5 points). **5 années** d'expérience en lien avec les mécanismes financiers de la CCNUCC, le Fonds vert pour le climat (GCF), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM/GEF), le Fonds d'adaptation, les banques multilatérales de développement ou les mécanismes de l'Article 6 (5 points).
- Expérience de direction / de management (2.3.5) : **2 années** d'expérience dans la coordination technique de missions, de groupes de travail ou de projets internationaux.
- Expérience régionale (2.3.6) : **5 années** d'expérience dans des projets mis en œuvre en Afrique et/ou dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) (5 points), dont une expérience en Tunisie (5 points).
- Expérience de la coopération au développement (2.3.7) : **5 années** d'expérience dans des projets financés par des partenaires techniques et financiers internationaux (GIZ, Union européenne, BMZ, GCF, FEM/GEF, Banque mondiale, Banque africaine de développement, PNUD ou autres).
 Divers (2.3.8) : **2 projets de référence** portant sur l'architecture internationale du financement climatique et les mécanismes de coopération prévus dans le cadre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris (4 points) ; **2 projets de référence** dans la réalisation de veilles stratégiques, d'analyses institutionnelles, de cartographies des opportunités et de notes d'aide à la décision (3 points) ;
 2 projets de référence dans l'organisation d'événements internationaux, de réunions de haut niveau ou de partenariats institutionnels (3 points).

Compétences relationnelles des membres de l'équipe

Outre leurs qualifications techniques, les membres de l'équipe doivent aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'initiative
- Aptitude à communiquer
- Compétences socioculturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- Esprit interdisciplinaire

Le soumissionnaire doit affecter les expert·e·s en mission de courte durée objet de l'offre aux différentes tâches en fonction de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire.

7. Consignes de calcul

Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement

Les frais de subsistance seront remboursés sous forme d'indemnités journalières forfaitaires à concurrence des plafonds fiscaux applicables au pays considéré, selon le tableau des taux par pays figurant dans la circulaire du ministère fédéral allemand des Finances (BMF) relative au remboursement des frais de mission et de déplacement (à consulter sous Bundesfinanzministerium - Steuerliche Behandlung von Reisekosten und Reisekostenvergütungen bei betrieblich und beruflich veranlassten Auslandsreisen ab 1. Januar 2026 (ALLEMAND SEULEMENT)) [page du ministère intitulée « Traitement fiscal des frais de déplacement et remboursements de frais de déplacement lors de déplacements à l'étranger motivés par des raisons professionnelles et raisons liées à l'entreprise

à partir du 01/01/2026 »]).Les frais d'hébergement seront remboursés sous forme d'indemnité d'hébergement comme indiqué dans le cadre estimatif détaillé ci-après.

Les frais correspondant à un dépassement raisonnable du plafond de l'indemnité d'hébergement pourront être remboursés sur présentation de justificatifs et s'ils font l'objet d'une justification particulière.

Tous les voyages et déplacements doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec la personne responsable du projet.

Aspects de durabilité en matière de voyages

La GIZ est tenue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions de CO_2) provoquées par les voyages. Lors de l'élaboration de votre offre, veuillez tenir compte des possibilités de parvenir à cette réduction, p. ex. en choisissant la classe de réservation causant le moins d'émissions (classe économique) ou en optant pour les moyens de transport, les compagnies aériennes et les itinéraires présentant la meilleure efficacité en termes de CO_2. Pour les trajets courts, il convient de privilégier le train (2^{e} classe) ou l'e-mobilité.

Les émissions de CO_2 causées par les voyages en avion doivent être compensées. À cet égard, la GIZ prescrit un budget via lequel les coûts de la compensation des émissions de CO_2 peuvent faire l'objet d'un décompte établi sur la base de justificatifs.

Le marché des certificats d'émissions de CO_2 rassemble une multitude de prestataires qui proposent différents critères d'impact sur le climat. La fondation Alliance pour le développement et le climat (site en allemand et en anglais) a publié une liste de normes (en allemand) dont la GIZ recommande l'application.

Cadre estimatif détaillé

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués dans le tableau ci-dessous

Jours d'honoraires	**Nombre d'expert·e·s**	**Nombre de jours par expert·e**	**Total**	**Observations**
Chef·fe d'équipe	1	48	48	
Expert·e clé 1	1	32	32	
Expert·e clé 2	1	35	35	
Frais de voyage et de déplacement	**Quantité**	**Prix EUR**	**Total EUR**	**Observations**
Indemnités journalières pour le pays d'intervention	18	40,00	720,00	3 expert·e·s pour 2 voyages de 3 jours
Indemnités d'hébergement pour le pays d'intervention	18	A remplir par le soumissionnaire	A remplir par le soumissionnaire	Nuitées hors d'Allemagne : À noter : sur présentation de justificatifs, les frais d'hébergement peuvent faire l'objet d'un décompte jusqu'à 100 % des montants forfaitaires prévus par la circulaire du BMF relative au remboursement des frais de mission et de déplacement. Jusqu'à 75 % des plafonds indiqués dans cette même circulaire peuvent faire l'objet d'un décompte au forfait. Veuillez indiquer dans le bordereau de prix si votre offre s'entend avec un mode de décompte au forfait ou sur présentation de justificatifs. Pour la Tunisie, voir lien **:** Bundesfinanzministerium - Steuerliche Behandlung von Reisekosten und

				Reisekostenvergütungen bei betrieblich und beruflich veranlassten Auslandsreisen ab 1. Januar 2026 (ALLEMAND SEULEMENT)
Transport	**Quantité**	**Prix EUR**	**Total EUR**	**Observations**
Vols internationaux	6	A remplir par le soumissionnaire	A remplir par le soumissionnaire	6 vols aller-retour (3 expert·e·s × 2 voyages) jusqu'au lieu de fourniture des prestations (Tunisie), sur présentation de justificatifs
Compensation des émissions de CO_2 pour les trajets en avion	12	50,00	600,00	Il est prévu un budget de compensation des émissions de CO_2 **de 600 euros** permettant un décompte sur présentation de justificatifs.
Frais de transport (navette aéroport)	3	50,00	150,00	Sur présentation de justificatifs
Autres coûts	**Quantité**	**Prix**	**Total**	**Observations**
Rémunération flexible	1	10.000,00	10.000,00	Un budget de **10 000** euros est prévu pour la rémunération flexible. Veuillez indiquer ce budget dans le bordereau de prix. Le recours à l'élément de rémunération flexible requiert l'autorisation écrite préalable de la GIZ.

8. Consignes relatives au format de l'offre

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception (chapitre 5) doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible. Elle est à établir en langue **française**.

L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder 10 pages (CV non inclus). Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.

Les CV des personnes proposées conformément au chapitre 6 des TdR sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages. Tout CV doit indiquer, pour chaque projet mentionné, le poste que la personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement. **Tout CV doit aussi faire explicitement le lien, entre chaque projet ou expérience mentionné et la durée d'engagement, d'une part, et les critères de l'expérience professionnelle générale et l'expérience professionnelle spécifique conformément au chapitre 6 des TdR, d'autre part.**

Les CV peuvent aussi être rédigés en langue **française.**

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués au point 7 « Consignes de calcul ». **Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des journées, voyages, ateliers ou budgets. Le nombre de journées, voyages, ateliers et le montant des budgets sont convenus à titre de plafonds**. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.